

genève Jeudi 22 novembre 2012

Le nouveau style qui met le monde pénitentiaire en ébullition

Par Fati Mansour

Le conseiller d'Etat Pierre Maudet annoncera sa planification carcérale vendredi alors que la nouvelle directrice de l'Office est critiquée et que les gardiens sont remontés. Une virevolte de dernière minute pourrait toutefois apaiser ceux qui craignent de voir déménager les mineurs détenus à La Clairière

La fin de semaine sera placée sous le signe de la détention pour Pierre Maudet. Ce jeudi, le conseiller d'Etat chargé de la Sécurité va tenter de calmer le syndicat des gardiens de prison, très remonté contre l'annonce unilatérale d'un changement de statut pour les futures générations. Et vendredi, le ministre présentera à la presse sa planification carcérale. Tout cela dans un contexte en pleine ébullition. Le style assez bulldozer de la nouvelle directrice de l'Office pénitentiaire alimente le malaise et le projet de déplacer une partie du centre pour mineurs La Clairière suscite une critique unanime depuis son annonce à l'interne début octobre. Les signaux d'une virevolte ministérielle de dernière minute sur ce déménagement sensible, coûteux et impopulaire se font d'ailleurs déjà sentir.

Créer des places de détention préventive et administrative avec un budget très serré – ou désormais un peu moins ([lire ci-contre](#)). Pour relever ce défi, Pierre Maudet a notamment choisi de s'appuyer sur les compétences logistiques de Sandra Favre de Oliveira, qui a été nommée directrice générale de l'Office pénitentiaire (OPPEN) en octobre dernier après avoir assuré l'intérim durant huit mois et en avoir été la responsable administrative durant deux ans. La nouvelle directrice possède déjà la qualité d'être la sœur de Bernard Favre, éminence grise du conseiller d'Etat François Longchamp. Ses autres particularités, un profil technocratique peu familier du monde singulier des prisons et une vision froide des enjeux, alimentent la controverse.

Ce manque de légitimité n'a pas été contrebalancé à l'interne par une écoute ou des tendances fédératrices. Bien au contraire. Le style et le langage peu châtié de la directrice ont heurté le personnel et surtout certains hauts cadres du pénitentiaire priés, en séance plénière, de se taire (en des termes beaucoup moins polis) ou de cesser leurs gamineries. «Des excuses ont été demandées mais le mal est fait», relève un observateur. Des petites phrases, lâchées par la directrice et laissant transparaître peu de considération pour le personnel ou les détenus, font encore le tour de la maison. Sandra Favre n'a pas souhaité s'exprimer sur ces critiques.

Plus important, personne ne comprend où va ce bateau qui change de cap très souvent. L'office ne sait même plus comment il s'appelle. Selon le vœu de Pierre Maudet, sa dénomination a été transformée pour celle d'Office cantonal de la détention. Mais le magistrat aura appris à ses dépens qu'on ne modifie pas si facilement l'intitulé d'un service de l'Etat. Il a donc fallu faire machine arrière. Reste à savoir si le lifting terminologique est simplement repoussé ou finalement abandonné en raison d'une tonalité répressive qui occulte tout le domaine de la réinsertion.

Au nombre des projets disputés, il y a le déplacement d'une partie de La Clairière (les mineurs en détention préventive) à l'établissement La Favra, qui jouxte Champ-Dollon et accueille les adultes en

courte peine. Ce transfert aurait pour avantage de faire de la place à la détention administrative en permettant au centre de Frambois de s'étendre chez son voisin où resteront tout de même les jeunes placés sous mesure d'observation.

Cette décision, présentée comme acquise pour la fin de l'année, commence à prendre l'eau. L'équipe éducative de La Clairière a écrit au conseiller d'Etat pour relever les défauts de ce projet peu réfléchi. La Favra, vétuste et mal sécurisée, n'est absolument pas équipée pour accueillir des jeunes prompts à faire le mur, du grabuge ou à se mettre en danger. Plusieurs cellules sont sans toilettes ni interphone, ce qui implique de laisser les portes ouvertes. Enfin, la question des ateliers, des cours et de la consultation médicale n'est pas réglée. Sans compter que les mineurs seront ainsi rapprochés des délinquants adultes sur les deux sites.

La crainte s'est propagée à la commission des visiteurs. «Ses membres sont préoccupés par le sort de La Clairière et inquiets, de manière plus générale, d'un risque de dégradation des conditions de détention», précise le député Renaud Gautier (PLR). A la tête de la Commission nationale contre la torture, Jean-Pierre Restellini, abonde: «Nous suivons de près les bouleversements qui sont censés frapper prochainement cet établissement pour mineurs.»

Selon nos dernières informations, ce déménagement sera soit reporté en raison des coûts de mise aux normes du bâtiment, soit purement abandonné face à tant d'adversité. Dans cette dernière hypothèse, ce sont une partie des détenus administratifs qui pourraient aller à La Favra. Sur ce point, sur les missions de l'Office ou sur le statut des gardiens, Pierre Maudet n'a pas souhaité s'exprimer pour le moment.

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA